

25-11-143 DEAI

PUBLICATION

Poste de catégorie A

**DIRECTION EUROPE ET ACTION INTERNATIONALE
Service Gestion des Programmes**

Site de Toulouse et Montpellier

FONCTION : Chargé.e de mission FEDER-FSE des Programmes FEDER/FSE+

Depuis 2014, la Région est Autorité de gestion des fonds européens (FEDER et FSE) de la Politique de Cohésion.

Au titre des missions dévolues à l'Autorité de gestion, la Direction Europe et Action internationale (DEAI) est responsable du pilotage et de la mise en œuvre de ces crédits, en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels et socio-économiques régionaux. Elle est également l'interlocuteur privilégié de la Commission européenne et de l'Etat sur ce sujet. Elle coordonne les différents services instructeurs qui examinent et contrôlent les demandes de financements européens.

Le Service de gestion des programmes (SGP) gère différents fonds (FEDER, FSE, REACT UE) et est ainsi chargé de la mise en œuvre de plusieurs dispositifs dans les champs d'activités suivants : actions en faveur de l'emploi et de la formation (dossiers de fonctionnement) et actions relatives aux mobilités douces urbaines et aux Approches Territoriales Intégrées – ATI (dossiers d'investissement).

Il traite des dossiers en maîtrise d'ouvrage et en subvention. Il existe une transversalité importante dans la conduite des projets, dans le service, mais aussi avec d'autres directions de la Collectivité.

VOS PRINCIPALES MISSIONS :

Sous l'autorité du responsable de service basé à Montpellier et du responsable de service délégué basé à Toulouse,

Vous assurez la mise en œuvre des programmes, depuis la sélection, l'instruction et la programmation des projets, ainsi que le premier niveau de contrôle des opérations et ce, jusqu'au versement des aides européennes en veillant au respect des règles d'éligibilité européennes et nationales.

A ce titre, vous contribuez à **l'animation des mesures soutenues par le FEDER/FSE+**. Vous apportez ainsi l'information nécessaire aux porteurs de projets pour les assister dans le montage et le suivi de leurs dossiers, et vous participez aux réunions d'information organisées sur le territoire.

Vous suivez également le budget des mesures sur lesquelles les demandes sont instruites et vous êtes force de proposition afin d'améliorer les procédures de gestion.

Vous instruisez les demandes de financement FEDER/FSE+, notamment au regard de l'éligibilité au Programme Régional, des règlements européens, des régimes d'aides d'Etat, des marchés publics etc, en lien avec les services opérationnels, amenés à formuler un avis sur la pertinence technique et l'adéquation avec les différents schémas. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des porteurs de projet afin d'obtenir les informations et documents nécessaires, définir le plan de financement définitif, rechercher les solutions les mieux appropriées.

Vous rédigez un rapport d'instruction et préparez les avis pour les divers comités préalables à l'instance de sélection.

Vous effectuez le contrôle de service fait des dossiers financés par le FEDER/FSE+. Vous traitez les bilans et demandes de remboursement des bénéficiaires et vous instaurez un lien efficace afin d'obtenir les informations et documents nécessaires. Vous collectez les données nécessaires en vue de toute évaluation du Programme Régional.

Vous effectuez des visites sur place et rédigez le rapport de contrôle de service fait.

Vous renseignez l'application informatique de gestion des programmes européens (SYNERGIE) et faites le lien avec le gestionnaire chargé d'effectuer le paiement.

Vous participez aux contrôles et audits nationaux et communautaires et préparez les dossiers et les réponses aux rapports contradictoires.

Vous travaillez en étroite relation avec les chargé.e.s de mission FEDER/FSE+ dans le cadre de groupes projets internes à la direction ou au réseau des instructeurs, afin de proposer des approches et solutions communes garantissant la cohérence de l'intervention régionale sur l'ensemble du territoire Occitanie.

Enfin, vous participez aux travaux du réseau régional des instructeurs et à l'ensemble des formations spécifiques dispensées dans ce cadre en lien avec le chargé de gestion coordonnateur.

VOTRE PROFIL :

Issu.e d'une formation Bac+3 minimum, ayant pour spécialités les politiques européennes, économie, gestion/comptabilité, ou droit ;

Vous possédez idéalement une expérience professionnelle dans la gestion des fonds européens (instruction et contrôle) ;

Vous maîtrisez les outils informatiques ;

Vous êtes doté.e d'un esprit d'initiative et de synthèse ainsi que du sens des responsabilités ;

Vous savez faire preuve de pédagogie (vulgarisation) ;

Vos qualités relationnelles vous confèrent un bon esprit d'équipe : communication, et travail en commun font partie de votre quotidien ;

Enfin, votre organisation et votre rigueur administrative font de vous un collaborateur.rice autonome et efficace.

SPECIFICITES DU POSTE :

- Certaines missions sont réalisables en télétravail dans le respect du règlement du temps de travail de la Collectivité (2 jours maximum/semaine)
- Déplacements occasionnels sur l'ensemble du territoire régional (en moyenne 1 fois/mois)

Résidence administrative située à Toulouse ou Montpellier en fonction du choix du.de la candidat.e.

Ce poste n'ouvre pas droit à la NBI.

Les agents régionaux désirant faire acte de candidature sont invités à se faire connaître, en adressant à la Direction de l'Administration et du Pilotage des Ressources Humaines, une demande par voie électronique avant le

29 MARS 2026

Le dépôt de candidature doit être déposé en un seul PDF nominatif par candidature (Lettre de motivation + CV attachés) sur la boîte mail suivante : asg.recrutementM@laregion.fr

Les supérieurs hiérarchiques doivent être mis en copie de cet envoi.

L'attention de chacun est appelée, d'une part sur la nécessité de respecter au mieux les conditions signalées dans le profil de poste, et d'autre part sur l'obligation d'attendre la notification officielle de la décision d'affectation, assurée par la Direction de l'Administration et du Pilotage des Ressources Humaines, avant de prendre quelque disposition que ce soit pouvant être préjudiciable au bon fonctionnement du service.

La Directrice Générale Déléguée

Simon MUNSCH

Directeur Général des Services

Cécile VEDEL